

Formulaire d'ordre permanent

Je deviens : DONATRICE/EUR | MEMBRE

Je souscris un ordre permanent au profit d'Amnesty International.

Je verse tous les mois au départ de mon compte à vue N° :

la somme de : 25 € 20 € 10 € 6 € autre somme de mon choix € au profit du compte n° 001-2000070-06 d'Amnesty International à partir du /..... /..... et jusqu'à nouvel ordre.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Je m'engage cependant à ne pas le faire dans les dix jours qui précèdent les dates d'exécution.

Mme/Mlle/M. (Entourer la mention correcte)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Bte

Code postal Localité :

Tél. privé : GSM :

E-mail :

Éventuellement

Date de naissance : Profession :


Vous pouvez communiquer mon adresse à un groupe local d'Amnesty : OUI/NON

Date :
Signature :

Ne rien inscrire dans ce cadre SVP : réservé à l'organisme financier

Remarque :

Pour les **donateurs**, tout montant qui atteint au moins 30 € par an est considéré comme don et jouit d'une déductibilité fiscale.
 Pour les **membres**, la situation est différente étant donné le fait qu'il y a une cotisation annuelle de 14,87 € à payer. Légalement, cette dernière n'est pas déductible. Dès lors, pour bénéficier d'un abattement fiscal, votre contribution devra s'élever à 44,87 € minimum par an, soit 14,87 € en cotisation non déductible et 30 € en dons déductibles fiscalement.

 Amnesty International est membre fondatrice de l'Association pour une Éthique dans la Récolte de Fonds et respecte la loi sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992. Nous vous informons dès lors que ces données seront insérées dans nos bases de données informatiques. Vous pouvez à tout moment, consulter, modifier ou faire retirer de notre fichier, les informations personnelles que vous nous avez communiquées.



Amnesty International

www.amnesty.be